

➤ **Les niveaux d'exploitation des données**

Les données correspondant aux salariés nés en octobre des années paires (constituant la base de données nationale, que chaque médecin participant contribue à alimenter) seront analysées au niveau national, de façon transversale mais surtout longitudinale (après au moins 2 années de suivi, il sera possible de lier les fiches d'un même salarié afin de déterminer l'évolution des paramètres d'exposition et de santé sur une population d'individus).

Ces analyses pourront être conduites au niveau des régions.

Chaque médecin pourra récupérer ses propres données pour les traiter. Le site EVREST proposera et enrichira au fil du temps des programmes téléchargeables pour la réalisation de traitements de base. Pour des traitements plus spécifiques, il sera nécessaire que les services mettent en place des ressources adéquates notamment en termes de spécialistes d'études statistiques en santé travail au sein de plateaux pluridisciplinaires.

Toutes les informations utiles, tant pour les médecins du travail qui ne se sont pas encore lancés dans le projet que pour ceux qui sont déjà impliqués, sont disponibles sur le site internet de l'observatoire EVREST :

<http://evrest.istnf.fr>

Ce site rassemble toutes les informations sur le projet : news, méthodes, questionnaire EVREST et documents utiles, liste des référents régionaux déjà en place, expériences de médecins utilisateurs par rapport à leur pratique clinique et à l'usage du chiffre, aide à l'exploitation des données, etc.

Les médecins qui souhaitent participer doivent s'inscrire en ligne, en se munissant de leur numéro de Conseil de l'Ordre, à l'adresse suivante :

<https://ssl.voozanoo.net/evrest/scripts/inscription.php>

Après avoir rempli cette demande, le médecin sera contacté par téléphone par l'équipe de son référent régional EVREST, afin de valider les informations fournies, et de répondre à ses questions éventuelles.

La saisie des données se fait en ligne (directement pendant l'entretien avec le salarié, ou plus souvent en différé à partir du questionnaire papier rempli), à l'adresse suivante :

<https://ssl.voozanoo.net/evrest/>



EVolutions et RELations
en Santé au Travail

➤ **Qu'est-ce que l'observatoire EVREST ?**

Le dispositif EVREST (Évolutions et Relations en Santé au Travail) vise à recueillir et à suivre des informations chiffrées sur différents aspects du travail et de la santé. Porté par des médecins du travail et s'appuyant sur leur pratique, il s'agit d'un *observatoire*, dispositif de coordination entre médecins du travail, structuré en fonction d'une double préoccupation : d'une part constituer une base nationale et permettre la production de connaissances sur l'évolution du travail et de la santé d'un échantillon de salariés suivis dans le temps, d'autre part fournir aux médecins participant la possibilité de produire des données locales en fonction de leurs besoins.

➤ **Pourquoi EVREST ?**

Les conditions de travail contribuent aux inégalités sociales de santé. Le développement des emplois du tertiaire ne doit faire oublier ni le maintien d'effectifs importants dans les métiers industriels ni la présence de fortes sollicitations physiques dans certains travaux d'employés, voire de cadres. La mécanisation ou l'automatisation ne font pas systématiquement disparaître les efforts importants ou les postures déséquilibrées. L'élévation d'ensemble des qualifications, les responsabilités croissantes confiées aux salariés de tous niveaux hiérarchiques, la mobilisation souhaitée de la subjectivité individuelle, comportent des aspects gratifiants, mais peuvent aussi confronter ces salariés à des tensions et des incertitudes croissantes, voire à de fortes insatisfactions. Dans les deux dernières décennies, ces évolutions se sont accompagnées d'une tendance à l'intensification du travail. Les approches scientifiques de cette question confirment son importance et sa complexité. La difficulté d'unifier les approches de l'intensité, de ses formes et de ses modes de contrôle, tient entre autres à ses effets hétérogènes sur la santé des travailleurs.

Les transformations dans les environnements de travail et dans l'organisation des entreprises ont donc des conséquences contrastées, d'où l'exigence de maintenir des actions volontaristes dans le champ de la santé au travail, et de disposer d'indicateurs afin de suivre ces évolutions, pour mettre en perspective, en vue d'une prise en charge collective, des problèmes de santé souvent vécus sur un registre individuel.

➤ **L'histoire d'EVREST**

Le dispositif EVREST a été initié au début des années 2000 au sein du groupe EADS par des médecins du travail, en coopération avec le CREAPT (Centre de Recherche et d'Etudes sur l'Age et les Populations au Travail). La production de données collectives par les médecins du travail devait permettre de rendre visible des enjeux de santé au travail, de suivre les évolutions de la santé et du travail et fournir de nouveaux repères pour la réflexion accompagnant les changements de l'entreprise. L'intérêt de cet outil a conduit les médecins du groupe *Epidémiologie* du CISME à un travail sur sa généralisation dans les services de Santé au Travail.

Depuis 2006, un groupe de travail a été constitué au niveau national pour organiser le projet. Ce groupe est composé des médecins du travail du groupe épidémiologie du CISME, de chercheurs du CREAPT, d'un médecin de l'entreprise EADS et d'un Universitaire de santé au travail. Une phase pilote a démarré dans la Région Nord – Pas de Calais en 2007.

Un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) a été créé le 1^{er} janvier 2009 pour formaliser la coopération entre les organismes qui animent le projet au niveau national. Les partenaires de ce GIS sont l'AFSSET, l'ANACT, le CISME, l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France, le groupe EADS et des organismes scientifiques (le Centre d'études de l'emploi- CREAPT ; l'Université Lille 2).

➤ **Un questionnaire**

L'utilisation d'un questionnaire standardisé permet le partage d'outils (outil de saisie, outils d'analyses de données) et la constitution de références utilisables par tous.

S'agissant d'un dispositif devant perdurer dans le temps, le questionnaire doit s'intégrer facilement à la pratique des médecins du travail, ce qui suppose qu'il reste très léger (un recto-verso) et proche de la conduite habituelle des visites. Le dispositif doit aussi assurer la protection de l'anonymat des salariés tout en permettant de suivre les personnes interrogées au fil du temps. La façon d'aborder le travail est à la fois large, par la diversité des thèmes (horaires de travail, pression temporelle, sens et vécu du travail, charge physique, exposition à certains risques professionnels, formation, ...), et très succincte, compte tenu du petit nombre de questions sur chaque sujet. L'interrogation sur la santé vise à repérer l'existence de signes cliniques ou plaintes dans les principaux domaines (cardio-respiratoire, neuro-psychique, digestif, ostéo-articulaire,

dermatologique et auditif), et la gêne éventuelle qu'ils entraînent dans le travail, sans pour autant faire l'objet d'une investigation approfondie.

➤ **Quel échantillonnage ?**

Un échantillon national est constitué à partir des données recueillies par les médecins du travail volontaires pour participer à EVREST pour les salariés nés en octobre d'une année paire. Ces salariés sont réinterrogés à chaque visite médicale systématique, permettant un suivi dans le temps des expositions et de certaines caractéristiques de santé.

Les médecins participants peuvent élargir, ponctuellement ou durablement, l'interrogation à d'autres salariés (voire à l'ensemble des salariés qu'ils suivent) pour utiliser les données d'EVREST en fonction de leurs besoins (individuellement ou de façon coordonnée avec d'autres, par exemple au niveau d'un service ou d'une branche professionnelle).

Les données concernant ces salariés sont hébergées sur la base de données EVREST, mais ne seront utilisées que par les médecins qui les y ont stockées.

➤ **Quels bénéfices pour le médecin du travail ?**

EVREST est un outil de recueil de données qui permet de passer de l'individuel au collectif et mettre ainsi la santé au travail en débat au sein d'une l'entreprise ou d'une branche professionnelle.

EVREST est un outil qui peut enrichir l'entretien médical individuel de santé au travail, car il oblige à poser des questions de façon systématique. Le débat entre le médecin et le salarié autour de ces questions peut conduire à explorer des dimensions du travail qui étaient jusque là restées dans l'ombre, car non interrogées par le médecin et tuées par le salarié qui les avait tellement intériorisées qu'il ne prenait pas la peine d'en parler.

EVREST est aussi un outil fournissant des chiffres, dont les entreprises sont très friandes ; aussi il est indispensable que le médecin garde la maîtrise de sa construction et accompagne l'explication des résultats des connaissances acquises lors des entretiens cliniques.

Ces dimensions de l'outil EVREST sont développées sur le site internet associé.